



**Direction Générale des  
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

DBMGP-Pôle Gestion Technique des  
Bâtiments

Affaire suivie par : Olivier BOYER  
Poste: 82.82

**2012-CG-2-3434**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

**Séance du vendredi 3 février 2012**

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX  
SAINT CYR L'ECOLE, CARRIÈRES SOUS POISSY ET MANTES LA VILLE  
CENTRE D'EXPLOITATION DES ROUTES  
CRÉATION DE TROIS STATIONS DE PRODUCTION DE SAUMURE**

Politique sectorielle : **Moyens généraux**

Secteur d'intervention : **Administration collectivité**

Programme : **Bâtiments administratifs  
Maintenance et entretien**

	2001P311E16	
	AP	CP 2012
Montant actualisé :	33 000 000 €	3 487 000 €
Montant affecté :	3 755 620 €	2 084 400 €
Reste à affecter :	29 244 380 €	1 402 600 €
Montant réservé pour ce rapport :	116 000 €	116 000 €

Le présent rapport concerne des travaux de mise en œuvre de centrales de production de saumure, dispositif plus performant pour le maintien de la viabilité du réseau routier départemental, dans 3 centres d'exploitation des Routes pour les sites de Saint Cyr l'Ecole, Carrières sous Poissy et Mantes la Ville

La direction des Routes et des transports a expérimenté avec succès l'usage de bouillies de sel, mélange composé de 80 % de sel solide et de 20% de saumure, sur la subdivision Sud. Le spectre d'action de la bouillie de sel est supérieur à celui du sel solide (jusqu'à -12 °C au lieu de -6 °C) et permet de meilleurs résultats sur les pluies verglaçantes.

Le bilan positif tant en matière de facilité d'usage que de coût, a conduit à généraliser cette pratique sur le reste du Département des Yvelines.

La saumure est une eau saturée en sel obtenue par l'intermédiaire d'une centrale. Le mélange est ensuite réalisé pendant l'opération de salage par les saleuses équipées spécialement (qui peuvent également fonctionner avec uniquement du sel solide) déjà acquises par le Département.

Dans un premier temps, les centres de Saint-Cyr-L'École (Secteur Est), de Carrières-Sous-Poissy (Secteur Nord-Est) et de Mantes-La-Ville (secteur Nord Ouest) seront équipés. Les centrales seront acquises dans le cadre de programme de renouvellement du matériel de viabilité hivernale de la direction des Routes et des transports et les travaux de mise en œuvre seront réalisés par la Direction des Bâtiments, des Moyens Généraux et du Patrimoine (DBMGP).

Ce projet est présenté dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

**Opération :** 2001P311O077T01  
 SAINT CYR L'ECOLE  
 CARRIERES SOUS POISSY  
 MANTES LA VILLE  
 Centres d'exploitation des Routes  
 Création de 3 stations de production de saumure

**Enveloppe financière € TTC**

Montant des travaux :	107 600
Date de valeur :	Décembre 2011
Maîtrise d'œuvre :	réalisée en interne
Services au maître d'ouvrage :	5 600
Révisions :	Sans objet
Aléas :	2 800
Total opération :	116 000

**Calendrier**

Démarrage travaux :	Janvier 2012
Livraison :	Février 2012

**Echéancier**

2012	116 000
------	---------

**Objectifs de l'opération**

Les travaux envisagés ont pour objectif de mettre en place des dispositifs de déneigement moins consommateurs de sel et plus performants.

**Consistance de l'opération**

Les travaux consisteront à créer des stations de production de sel dans 3 des centres d'exploitation des Routes à Saint Cyr l'Ecole, Carrières sous Poissy et Mantes la Ville.

Il s'agit de travaux de terrassement, de voirie, de création de dallages béton, d'assainissement et de réalisation de tranchées techniques ainsi que de prestations dans les espaces verts

La maîtrise d'œuvre sera assurée par les services du Département (DBMGP) accompagnés d'un bureau d'études.